


# Service des Loisirs Ste-Claire – Procédure de inscriptions Été 2023

**IMPORTANT :** Toutes les informations concernant les clubs de vacances 2023, se trouvent sur notre site internet au [www.loisirsteclair.org](http://www.loisirsteclair.org). Prière de vous y référer.

1. Prenez le temps de vérifier les semaines de disponibilité qui se trouvent sur notre site internet. Si vous sélectionnez une semaine complète, on vous invite à compléter le formulaire avec la section de liste d'attente. Si une place se libère, une personne de notre équipe communiquera avec vous.
2. Vous devrez cliquer sur le lien disponible sur notre site internet pour accéder au formulaire. Le formulaire sera disponible le 11 avril à partir de 13h00. Nous utilisons la même plateforme depuis 1 an « *ActivityMessenger* » qui nécessite un accès internet.
3. Inscription en continu du 17 avril 13h00 au 2 juin 2023 selon les places disponibles.
4. Complétez le formulaire. **ATTENTION! Un formulaire par enfant!**
5. Vous recevrez un courriel de confirmation de réception automatiquement que cliquez confirmer. **Prenez note que les semaines choisies vous seront confirmées à la facturation. Les places sont limitées!** Advenant une indisponibilité, il est essentiel que vous remplissiez la case de liste d'attente. Une personne de notre équipe communiquera avec vous, si une place se libère.
6. Afin d'optimiser les places dans les groupes, prendre note que ceux-ci seront formés plus tard dans le processus c'est pourquoi nous n'acceptons aucune demande de jumelage d'amitié dans les groupes.

 **ATTENTION! Une semaine cochée implique une réservation de place... Vous serez facturé en conséquence et tenu de payer les frais en totalité. Tout changement doit être rapporté à la direction afin de régulariser le dossier. Des frais de modifications de \$5 seront chargés automatiquement à chaque modification que vous allez faire.**

Cette année, nous réutilisons la même couleur que l'été 2021 et 2022. (Voir image) Il n'est donc pas obligatoire pour la pré-inscription d'acheter un chandail, mais vous devez vous assurer d'avoir le chandail. Le port de celui-ci est obligatoire lors des sorties uniquement.



- **Important :** la période d'inscription se déroule sur **seulement une journée (24h) du 11 avril à 13h00 au 12 avril à 13h00 pour la première phase ! S'il reste de la place, les inscriptions en continu du 17 avril à 13h00 jusqu'au 2 juin.**
- Modes de paiements :
  - ★ Le paiement par virement Interac est privilégié. Vous devez effectuer au moins 25% de la facture avant le 5 mai 2023 dans le cas contraire, votre inscription sera automatiquement annulée. La totalité de votre facture doit être payée au plus tard le 9 juin 2023.
  - ★ Pour effectuer un paiement en argent comptant, par chèque, par carte de débit ou par carte de crédit (frais de 2.75%) , vous devez faire une demande de rendez-vous à [infos@loisirsteclair.org](mailto:infos@loisirsteclair.org) .
- Il sera possible de procéder au paiement en 3 versements S.V.P faire des versements arrondis au dollar près (Exemple: \$210 et non \$209.67). **Un premier versement est exigible au moment de l'inscription et le dernier au plus tard vendredi 9 juin 2022.**
- **Une personne qui omet de procéder au paiement durant la période prescrite, verra son inscription automatiquement annulée et les places qui lui avaient été réservées, remises en disponibilité: Aucun rappel courriel ou téléphonique ne sera placé.**



